

Compte-rendu réunion CCAS du 27/05/2021

Participants :

Élus : Daniel MIDON, Dominique DUCHANOY, Nadia GIRARDET, Marie-Edith MOREL, Monique PATENAY, Catherine SCHMITT

Représentants d'association ou personnes qualifiées : Myriam BARTHEL, Bernadette CAVANNA, Claude PERIN

Excusés : Denis ALEXANDRE, Nathalie GRANDMOUGIN, Véronique VILCOT, Emmanuel BAROTTE, Paul VILCOT

Ordre du jour :

- Démission Brigitte MARTIN et remplacement
- Aide à personnes en difficulté (Délibération)
- Analyse des besoins sociaux
- Questions diverses

En début de réunion, il apparaît que l'invitation à la réunion n'a pas été adressée à tous les membres du CCAS. Catherine SCHMITT regrette ce dysfonctionnement et adressera des excuses aux membres oubliés.

I) Démission Brigitte MARTIN et remplacement

Brigitte MARTIN a adressé un mail à Catherine SCHMITT le 13 avril pour lui faire part de sa décision de démissionner. Elle affirme que «*c'était une expérience enrichissante* » et souhaite une bonne continuation à toute l'équipe.

Catherine SCHMITT a pris acte de sa démission et l'a remerciée pour sa présence et son implication au sein du CCAS durant les dernières années.

Il faut dorénavant procéder à son remplacement. L'assemblée souhaiterait un forgeron et plutôt un homme. Deux noms sont proposés. Le premier sera sollicité et s'il refuse, il sera fait appel au deuxième. Si les deux refusent, demander à une association et faire passer l'information dans le Forges Actu.

II) Aide à personnes en difficulté (délibération)

Un bon d'achat alimentaire de 50 euros a été attribué à M. G. Cette personne est accompagnée par une assistante sociale avec laquelle Monique PATENAY est en relation. Une aide du Fonds de Solidarité Logement a été demandée pour des factures d'énergie et d'eau.

La famille M. hébergée dans le gîte forgeron a trouvé un logement. Le gîte sera libéré début juillet.

L'assistante sociale a contacté C. SCHMITT pour faire le point. Une aide de 450 euros serait nécessaire pour solder le loyer de mai (pour juin, le CCAS ne sera pas sollicité).

Il est proposé au CCAS de prendre une délibération pour attribuer une subvention de 450 euros pour compléter le loyer de mai.

Avis favorable à l'unanimité.

Suite à la cagnotte mise en place par le Conseil des Jeunes avec le concours du CCAS, le CDJ en réunion le 15/05 a rappelé qu'elle était à destination des enfants.

Une rencontre a eu lieu entre la mère et Catherine SCHMITT pour établir la liste des besoins. Il s'agit essentiellement de literie et de linge de lit.

Le CCAS est sollicité pour attribuer un bon d'achat à hauteur de 600 euros (solde de la cagnotte).

Avis favorable à l'unanimité

III) Analyse des besoins sociaux (ABS)

Le COPIL a travaillé sur un support d'enquête des besoins sociaux.

Cette enquête est présentée et validée après modification d'une question.

Les questionnaires seront distribués à chaque foyer forgeron pour le 15/06 avec un retour attendu pour le 30/06.

A l'issue de l'exploitation de ces questionnaires anonymes, un plan d'actions sera établi et présenté pour validation au CCAS avant fin 2021.

IV) Questions diverses

- Vaccination anti COVID

Cinq personnes ont été accompagnées au centre de vaccination d'Épinal.

Merci aux membres du CCAS qui ont effectué les déplacements pour les deux vaccinations.

La majorité des personnes suivies par le CCAS est vaccinée.

- Repas et colis

Le repas est programmé le 7 novembre (salle et musicien réservés). Il faut attendre les décisions gouvernementales après l'été pour confirmer le maintien du repas. A revoir en septembre.

- Appel des Personnes Âgées

Monique PATENAY fait part du projet de reprise des visites à domicile en septembre selon l'état sanitaire.